PETR du PAYS du CENTRE OUEST BRETAGNE

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Membres
23

Membres titulaires présents	Membres suppléants Présents votants
13	2

Date de convocation
24/04/2025

Acte rendu exécutoire transmis à la Préfecture le : 15/05/2025

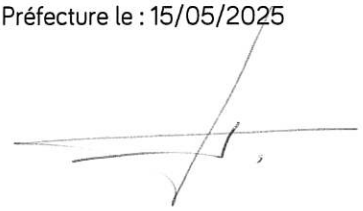

Acte affiché le : 15/05/2025

L'An deux mille vingt-cinq, le 07 mai, s'est réuni le Comité Syndical du Pays du Centre Ouest Bretagne (PETR), sous la présidence de Monsieur Jean-Charles Lohé.

Titulaires présent.e.s votant.e.s : Annick Barré, Dominique Cogen, Renée Courtel, Jean-François Dumonteil, Françoise Guillerm, Catherine Henry, Joëlle Le Bihan, Rémy Le Vot, Jean-Charles Lohé, Jacqueline Mazéas, Michel Morvant, Éric Prigent, Bernard Saliou,

Titulaires votant.e.s excusé.e.s : Tugdual Braban, Rolande Le Borgne, Hubert Le Lann, Sandra Le Nouvel, Guillaume Robic

Suppléant.e.s présent.e.s votant.e.s : Paul Cozic, Eléonore Kogler

Suppléant.e.s excusé.e.s :

Approbation rectificative du budget primitif 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1612-2, L1612-8 et L.2312-1 modifié par l'article 107 de la NOTRe ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du budget 2025 mené en comité syndical du PETR Pays COB et approuvé par ses membres lors de la séance du 18 décembre 2024 ;

Vu la délibération n°2025-10 confirmant et validant le débat d'orientation budgétaire du 2025 conformément aux éléments présentés en Comité syndical du 18 décembre 2024

Vu la convocation du Conseil syndical du 24 avril 2025 et les pièces jointes présentant le budget primitif 2025 auprès des élu.e.s délibérants

Vu la délibération n° 2025-09 du 10 mars 2025 adoptant les cotisations des EPCI pour l'exercice 2025,

Vu la délibération n° 2025-08 du 10 mars 2025 approuvant l'affectation des résultats de 2024 au budget primitif du PETR de 2025,

Vu la délibération n° 2025-15 du 7 mai 2025 rectifiant et approuvant le compte administratif 2024 confirmant aux résultats de clôture inscrits à la délibération n° 2024-08 du 10 mars 2025

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Jean-Charles Lohé, Président du Pays Centre Ouest Bretagne présente le budget primitif de l'exercice 2025 du PETR.

La section de fonctionnement s'équilibre à 3 457 765,45 €.

La section d'investissement s'équilibre à 126 163,15 €

Le Comité syndical,

Après en avoir délibéré,

Approuve le budget primitif 2025

A l'unanimité,
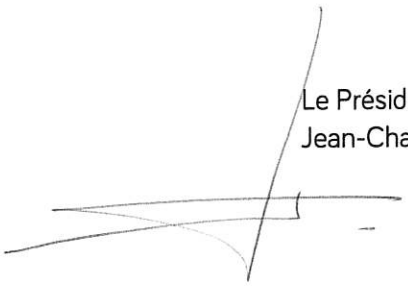
Le Président,
Jean-Charles Lohé